L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 19 FEVRIER 1879.

LOUISIANE.

Nous empruntons à la *Sentinelle*, de Thibodaux, les informations suivantes :

COMITÉ EXÉCUTIF.—Les membres formant le comité exécutif démocratique de la paroisse, sont convoqués à un meeting qui aura lieu mercredi prochain, 19 février, à midi. Tous les citoyens qui composent ce comité et dont les noms sont publiés dans l'avis de convocation, devraient autant que possible, se trouver à cette réunion, pour participer aux débats des affaires importantes qui y seront traitées.

COMITÉ RÉPUBLICAIN.—Le comité de district républicain, s'est réuni, dans nos murs, mardi dernier et cette réunion nous a amené la visite des vieux gladiateurs de ce parti. Cet auguste areopage s'est ajourné jusqu'à mercredi prochain, jour de la réunion du comité démocratique. On croit à la possibilité d'un compromis, mais les opinions étant tellement divergentes, il sera très difficile d'arriver à une entente.

JURY DE POLICE.—Le Jury de Police doit s'assembler en session spéciale lundi prochain. Parmi les nombreux devoirs qu'il a à remplir, il en est quelques-uns d'une très grande importance. Entr'autres celui de fixer le taux de la taxe à prélever sur les propriétés taxables et le prix des licences sur les professions et occupations, conformément à l'acte pour le revenu adopté à la dernière Législature. De plus, il devra procéder à l'élimination des commissaires d'élection.

LA GRÈVE.—Un de nos collaborateurs nous parlait dernièrement d'une manufacture de cigares à Michigan, un échantillon léger et très parfait, produit de la Pacifique et employé à la fabrique. Informé qu'un arbre analogue dans nos forêts, ces messieurs voudraient, transférer leur établissement ici. Nous. Cet arbre se trouve [illegible] Qu'on trouve en assez grande quantité dans nos cyprières. Ce spécimen que bientôt nous compterons une industrie rémunératrice de plus.

EXCURSION.—Une grande excursion à Lockport on plus bas, dont la recette est destinée au soulagement des personnes qui se trouvent dans le besoin par suite du fléau qui a ravagé une grande partie de notre paroisse, aura lieu le vendredi, 21 de ce mois, à bord du Steamer St-Mary. Le comité chargé de diriger cette œuvre charitable, dont l'initiative est due au Capt. Jos. Dalferès, a déjà fait tous les préparatifs pour que le résultat de cette excursion soit des plus lucratifs.

Nous lisons dans le *Pelican*, de la Pointe Coupée :

L'eau de la crevasse est refoulée sur nous. Elle a submergé les ponts de Greenville et a fait son apparition dans la Cyprière en arrière de l'habitation du Dr Ledimiziet, et d'ici à peu de temps elle couvrira toute la région entre la Maison de Cour et Pointe Coupée P. O.

M. Parlange est candidat à la convention.

Jeudi matin Mme M. St-Cir, épouse de M. P. Bonaventuré Sing a été des trouvée morte dans son lit ; elle paraissait bien portante la veille au soir. Elle était âgée de 72 ans, et native de la paroisse.

A ceux qui ont faim et n'ont rien à manger—la Bastille.

Beaux meubles de chambre à coucher, bibliothèques, tables à ouvrage, horloges pendules, au Palais de l'Algèle d'Or, coin Remparts et Burdido.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle Orléans, 19 février.—Température—Vents de l'est et du sud, hausse de la température, baisse du baromètre et temps partiellement couvert.

Température du 19 Février 1879.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin.....	46	8
Midi.....	51	11
3 P. M.....	52	11
6 P.M.....	50	10

Bulletin météorologique.
Mardi, 18 février, 3 h. 45 P. M.

Température (Fahrenheit dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.....	52	Memphis, Tenn.....	39
Galveston, Tex.....	53	Mobile, Ala.....	49
Cairo, Ill.....	36	Montgomery, Ala.....	41
Cincinnati, O.....	34	Nashville, Tenn.....	37
Davenport, Iowa..	30	New Orleans, La..	50
Dubuque, Iowa....	32	Omaha, Neb.....	29
Galveston, Texas..	53	Pittsburgh, Pa.....	40
Indianola, Tex.....	54	Savannah, Geo.....	49
Keokuk, Iowa.....	33	Shreveport, La.....	49
Key West, Fla.....	65	St Louis, Mo.....	32
La Crosse, Wi.....	30	St Paul, Minn.....	26
Leavenworth, Kas.	38	Vicksburg, Miss.....	45
Louisville, Ky.....	36	Yankton, D. T.....	41

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta, Geo.....	12.00	Nashville, Tenn	14.00
Cairo, Ill.....	22.00	New Orleans*..	4.00
Cincinnati, O.....	26.00	Omaha, Neb.....	—
Davenport, I.....	—	Pittsburgh, Pa..	6.00
Keokuk, Iowa..	—	Shreveport, La..	—
La Crosse, Wis..	—	St Louis, Mo.....	8.00
Leavenworth, K	3.00	St Paul, Minn..	—
Louisville, Ky..	10.02	Vicksburg, Miss	20.00
Memphis, Tenn	21.00	Yankton, D. T....	—

*A Nouveau du niveau des basses eaux de 1874

T. V. VAN HEUSEN,
Sergeant Signal Corps. U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au Bureau de Santé :

MARIAGE—Reuben F. Whitmore à Mlle Rosette A. A. Chipot.
John J. Gannon à Mlle Catherine Kaul.
Martin J. Schwarm à Mlle Louise Brunner.
Louis Weisbaar à Mlle Marianne Meyer.
Frederick Fridich à Mlle Catherine Kaiser.
Louis Faiser à Mlle Catherine Bauer.
Richard W. Hanson à Mlle Mary E. Sullivan.
Cornelius Darcan à Mlle Marie Cefalu.
Samuel Wilson à Mlle Louise Pierce.
Constante Montalesse à Mlle Rosalie Genovese.
Pierre R. Trudeau à Mlle Eulalie Dupuy.
Henry James Fradeo à Mlle Amelie M. Barnes.

NAISSANCES—Mme T. Reilly, un garçon.
Mme Dudley Selph, un garçon.
" Richard Ryan, une fille.
" Richard Klotz, un garçon.
" Adam Arpin, une fille.
" Marshall T. Hanna, un garçon.
" Henry Schott, une fille.
" Jos. Miller, un garçon.
" James Rainey, une fille.
" O. Donnilly, une fille.
" C. W. Wenner, un garçon.
" John Carr, une fille.
" Pierre Reynolds, une fille.
" J. J. Reid, un garçon.
" Pierre Peneck, une fille.
" Reuben Newman, un garçon.
" Jos. Drean, une fille.

DÉCÈS—Philip Quinnin, 1 mois.
Mary F. V. Bongeron, 1 jour.
James Hallam, 5 ans.
Jacob Hand, 22 ans.
Elizabeth Hallam, 51 ans.
Mme M. Fox, 10 jours.
Marie Rose Lovent, 65 ans.
Mary Agnes Mon rd, 1 mois.
Mme Alice Schenick, 74 ans.

Nominations.—Le gouverneur a nommé, hier matin :

R. E. Monton, juge du sixième district judiciaire, en remplacement d'Evariste Monton, décédé;

John J. Gray, greffier du huitième district judiciaire, en remplacement d'Ann Ryan, décédé;

A. T. Pagé, membre du bureau des commissaires de levées du district, paroisse Assomption, en remplacement de E. F. X. Dugas, décédé.

Exposition agricole et industrielle de la Louisiane.—Second jour.—Ce n'est pas sans un vif plaisir que nous voyons se manifester d'une façon non équivoque l'intérêt qu'inspire cet concours et à la population l'Exposition qui vient de s'ouvrir aux "Fair Grounds" et dont la durée sera de huit jours. Il n'est pas d'objet plus louable, plus digne de encouragement, que celui de cette exposition, et quiconque avant à cœur la prospérité de notre pays, doit former des vœux pour la réussite de cette œuvre gigantesque. La journée d'hier, la seconde, a été plus brillante que la première, et pour les exposants et pour les visiteurs. Ces derniers, comme on dit en langage vulgaire, en ont eu pour leur argent ; ils ont pu remplir leurs bourses de loisir en admirant ici, un objet d'art, là une invention nouvelle ; ce qui leur était très difficile la veille, dirons-nous.

Aujourd'hui ou demain, il n'y aura plus de retardataires, chaque exposant sera venu occuper l'emplacement qu'en lui a assigné. Une description alors de tous les départements ne sera pas dénuée d'intérêt pour nos lecteurs.

Demain, on promet aux personnes qui visiteront la ferme un spectacle attrayant : Une exposition de bétail, et des exercices champêtres de tous genres.

Ventes sincères au bureau de l'annotateur des aliénations :

Wm Kraft à John G. Ryan, un terrain et les bâtisses, compris entre les rues Tchoupitoulas, North Market, St. Joseph et Nouvelle Levée..... $600

Simon Narva à A. Desposito, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Johnson, Prieur, Commune et Palmyre..... $450

Succession de M. O'Brien, à Thomas Fitzwilliam, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Prytania, Clio, St. Charles et Calliope..... $3750

A. Martin à N. Schawb, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Fourier, Prytania et Bordeaux..... $250

Mme. M. A. Kowalski et al. à O. Debouchel, cinq terrains et bâtisses, compris entre les rues St. Charles, Pension Lamothe et Apollo..... $5625

Paragraphes.—Les témoins sont arrivés de Natchitoches en même temps que les prisonniers de M. Hayes ; des fonctionnaires de la douane les ont amenés au No 43 de la rue Dauphine.

—Treize ponts en mauvais état dans le septième precinct.

—La police commence à s'occuper des mendiants de profession.

—Par suite d'un masque d'enthousiasme chez les amis, le comité républicain de paroisse a dû ajourner la séance à vendredi prochain.

—Que de bananes !

—Un homme est venu se plaindre d'une femme qui lui avait pris cent quinze dollars dans une maison de la rue Bourgogne, où elle l'avait attiré.

—L'encaisse de la cour de circuit des Etats-Unis était encombrée d'auditeurs vêtus de tous les quartiers de la cité pour assister au jugement de MM. Goldman, Franken Adams, Charles L. Kemp, Edward F. Rice, A. J. Davidson et Gustave H. Hirsch, qu'un affidavit accuse d'avoir par l'intimidation, des menaces et des actes de violence, empêché Fleming Branch, Daniel Canada, Willie Ellingston et d'autres républicains d'appuyer la candidature de J. W. Fairfax qui sollicitait aux fonctions de représentant du cinquième district de l'Etat au Congrès. Les avocats de la défense n'étant pas prêts, la cause a été renvoyée à ce matin, mercredi, à onze heures.

—Dick Thompson, homme de couleur, accusé d'avoir gêné un surintendant d'élection fédéral dans l'exercice de ses fonctions, dans la paroisse Caddo, n'ayant pu fournir un cautionnement pour répondre de sa comparution, a été incarcéré par ordre du juge Woods.

—Les membres du nouveau *Jockey Club* de la Louisiane élisent leurs directeurs, jeudi soir, au No. 26 de la rue Carondelet.

—Les pensionnaires du gouvernement fédéral, à la Nlle-Orléans sont au nombre de 819—352 veuves et 467 soldats invalides.—

—Un jeune homme du nom de Théodore Vix, employé à la salle de billard de M. Charles Lacoume, est mort subitement, dans la nuit de lundi à mardi, dans un des *cars* de la ligne de la rue du Canal. Il se rendait chez lui, rue Canal, entre les rues Broad et White.

—Le pelicoman Dick a été mordu, au coin des rues Premier et Annunciation, par un chien qui avait déjà mordu plusieurs personnes et qu'il emmyait de tuer. Il n'en serait peut-être pas venu à bout sans l'officier Hawkins ; celui-ci a logé une balle dans la tête de l'animal. On a parlé de rage dans le quartier.

—L'administrateur des finances est décidé à poursuivre devant les tribunaux les presses à coton et les compagnies qui n'auront point payé la licence d'ici au 1er mars.

—Un chien s'est étanoé, hier matin, au coin des rues Marigny et Amour, sur une vieille dame de quatre-vingts ans, et l'a renversée ; elle a trouvé un protecteur en l'officier Lacoste.

—Le troisième cour de district a refusé le mandamus que la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton lui demandait contre le bureau des assessures.

—Il a été reçu, à la sous-trésorerie, depuis le dernier rapport, $21.873 35, dont $2.344 56 au département du revenu intérieur, $160, en or, pour droits, $2230 35, en argent, pour droits, $6.912, en billets, pour droits, $2.600 au bureau de poste, $9,646 34 de différentes sources.

—Les citoyens des paroisses Caddo et Tensas envoient des secours d'argent aux détenus politiques.

—La maison dont le feu a détruit une partie, hier matin, entre une et deux heures, est située au coin des rues Ursulines et Bourgogne ; elle appartient à Mme veuve N. Maricheu, qui en habitait l'étage supérieur. La perte n'est couverte par aucune assurance. Les réparations coûteront environ huit cents dollars.—Le rez-de-chaussée était occupé par M. B. Rivière, épicier, dont le stock et le mobilier, qui ont été la proie des flammes, sont couverts par une police de dix-huit cents dollars. On dit que ce feu est l'œuvre d'un incendiaire ; l'instruction nous éclairera là-dessus.

—Tandis que les chiens, enragés ou non, mordent d'un côté, les voleurs opèrent de l'autre. Hier matin, vers deux heures, des individus ont tenté de s'introduire chez M. Duchamp, rue du Canal, N'ayant pas pu ouvrir les fenêtres de la maison, ils se sont exercés sur celles de la cuisine, et allaient pénétrer dans la bâtisse lorsqu'ils ont pu partir et se sont enfuis. Des traces de leur passage étaient parfaitement visibles dans la cour. Les agents expérimentés, en examinant leur travail, ont décidé que c'était évidemment des commençants.

—Le frappage a commencé, hier, à une heure et demie de l'après-midi, à l'hôtel de la monnaie. Les reporters ont vainement essayé d'avoir quelques-uns des nouveaux *dollars*, mais ils en auront dans le courant de la journée.

—Tous les marchands de tabac—à l'exception de deux—ont fourni hier au cautionnement en attendant l'interrogatoire. Les deux autres fourniront leur cautionnement aujourd'hui.

—La succession de Thomas Fassiani est poursuivie à la deuxième cour de district.

—La loi ne veut pas que les agents puissent réclamer des salaires pour les services qu'ils ont rendus à ceux qui ont droit à l'arrérage des pensions.

—A la cour criminelle supérieure, le jugement du capitaine J. R. Lawless, qui est accusé d'avoir tué le capitaine William Gibson, le 30 avril 1878, au salon de Fabacher, rue de la Commune, a été remis, hier, à une autre époque, à cause de l'absence d'un témoin important.

—M. Emile Levy est parti lundi dernier, pour New York où il va faire d'importants achats pour la maison Léon Godchaux de notre ville, dont il est l'un des principaux employés.

Conseil Municipal.—La séance régulière du Conseil a eu lieu hier ; le maire, comme toujours, occupant le fauteuil de la présidence.

Plusieurs ordonnances ont été adoptées, deux entr'autres faisant des allocations à l'administration pour les dépenses de ces divers départements du mois de janvier.

M. Marks a été autorisé en vertu d'une résolution, à faire droit à des demandes de réduction et de cancellation d'assessements ; la justesse de ces demandes étant reconnue par le Conseil.

M. Chevalley a été chargé d'inviter par la voie des journaux les entrepreneurs-soumissionnaires à soumettre des devis pour la réparation des marchés Dryades et Ste. Marie.

Une résolution a été adoptée amendant l'ordonnance 3.243 relative à la charte de la compagnie de chemin de fer "Crescent City," et abrogeant certaines de ses dispositions, amendements et abrogation qui ont pour objet d'octroyer à la compagnie le privilège d'étendre sa voie ferrée de la rue St-Joseph à Jefferson, 7e district.

M. Behan demande et obtient la révocation de la 21me section de l'ordonnance 235 des statuts-révisés, approuvée le 2 août 1866, article 455 du digest de Levy et Lazarus, des lois et ordonnances générales de la ville de la Nouvelle-Orléans, et la remplace par une section mettant les cochons, leurs dépouilles, les commandants de navires, propriétaires de maisons, principaux d'écoles publiques, de séminaire, etc., dans l'obligation de dénoncer au Bureau de Santé tout cas de maladie contagieuse ; punissant toute violation de cette section d'une amende de pas moins de $25.

Nombre de pétitions sont lues et référées aux administrateurs qu'elles concernent, avec pouvoir d'en disposer suivant leur jugement.

Bureau de Police.—Ont comparu devant le Bureau :

8. Baylet, remplaçant, 2me precinct—rayé du rôle, pour négligence dans son service et ivrognerie.

E. D. Fiske, 5e precinct—rayé du rôle pour négligence dans son service, ivrognerie.

J. Gillespie, 1er precinct—6 jours de paie pour négligence dans son service, du 18 au 23 janvier 1879.

Jessie Williams, J. M. Mellieur, P. Alliot, 5e precinct—1 jour de paie pour négligence dans leur service le 13 janvier.

M. E. Mizuguérra, remplaçant—rayé du rôle, pour absence sans permission, ne s'est pas rapporté depuis le jour de sa nomination.

G. M. Gray, 1er precinct—6 jours de paie, pour négligence dans son service, n'a pas répondu à l'appel.

F. Boehler, désobéissance et négligence dans son service—1 jour de paie.

E. Roovy, 1er precinct—5 jours pour négligence dans le service et insubordination.

A. S. Pique, 7e precinct—2 jours pour négligence dans son service, et fausse accusation.

E. J. Little, 7e precinct—1 jour pour négligence dans son service.

J. Gionan, de precinct—rayé du rôle, pour absence sans permission ; a manqué à l'appel 4 jours.

F. Keenan, 8e precinct—5 jours pour avoir été trouvé endormi et en état d'ivresse.

C. Léonard—1 jour pour dormir en dans une grocerie.

Geo. Seitz, remplaçant, 5e precinct—négligence dans son service, ivrognerie, 5 jours de paie.

L'Union des contribuables. —Le discours de M. Tébault.—Nous revenons sur le discours que M. Tébault a prononcé devant l'Union des contribuables, en se démettant de ses fonctions de président.

M. Tébault croit qu'une convention ayant été appelée, et le peuple connaissant aujourd'hui les causes des fardeaux qui l'accablent, de l'absence de prospérité, l'Union a atteinte but qu'elle se proposait, et n'a plus de raison d'être.

Il a parlé des attaques dont a été l'objet, de la part d'hommes qui étaient aux gages des coteries, l'assemblée du coin des rues Canal et Royale ; il en a parlé en des termes qui indiquent que le souvenir douloureux des scènes de ces soirées ne sont pas effacés et ne s'effaceront de si tôt de sa mémoire.

Passant des outrages que les orateurs du *meeting* ont dû subir—outrages qui ont eu pour résultat de donner plus de vitalité au mouvement, parce qu'ils ont signalé à l'attention publique les principes que défendait l'Union, parce qu'ils ont fait naître chez les électeurs l'irrésistible désir d'avoir une nouvelle constitution qui nous délivrerait des monopoles et de la corruption—il s'est étendu sur la nécessité, sur l'importance vitale de reposer énergiquement certaine candidats, instruments des exploiteurs qui prennent tous les dégâts possibles pour tromper les votants ; de n'envoyer à l'assemblée chargée de nous offrir un nouveau pacte fondamental que des citoyens dont le passé nous garantit.

Pour donner à ses auditeurs une idée du pouvoir qu'aura la convention, M. Tébault a exprimé l'opinion que les délégués sont autorisés à effacer, s'ils jugent convenable, toutes les dettes de l'Etat, à les effacer *au vol* à ajouter—nous ne avez une éponge—et à substituer aux dettes valides des obligations portant un intérêt de 4 pour cent.

M. Tébault n'a pas oublié les hommes qui ont fait des moyens de corruption une étude approfondie, et sont un danger perpétuel dans les corps délibérants ; c'est d'eux surtout qu'il faut se méfier.

Il a engagé les victimes des agioteurs et de l'impôt, les citoyens de couleur aussi bien que les blancs, à rester fidèles au parti démocrate, qui, plus que toutes les autres organisations politiques actuelles, est capable de soulager le peuple ; il leur a demandé, au nom de leurs propres intérêts, de faire disparaître les sources de dissensions, d'appeler les colères, de serrer les rangs. L'autorité restitue à ceux qui plus indignemment qu'à cette heure, où des habitants sont traînés des fonds des paroisses, à la douane, pour être traduits devant des jurés composés presque exclusivement de partisans excités, d'adversaires qui ont fait peser sur nous des mains de fer, se sont montrés sans pitié.

M. Tébault dit que la véritable réforme restera une impossibilité tant qu'on n'aura pas écarté toutes les réclamations qui ne reposent pas sur une base légale, et, à ce sujet, il a été le langage d'Edmund Burke : "La société civile est tenue de protéger la propriété du citoyen avant de s'arrêter aux exigences du créancier de l'Etat."

Il n'a jamais été rien mis en vente de plus, dit-elle que les Bastilles.

ITALIE.—Le service anniversaire de la mort du roi Victor-Emmanuel, décédé le 9 janvier 1878, a été remis au 24 janvier courant, et se tiendra encore dans la *Vedette* de Rome le compte-rendu de cette solennité funèbre :

Le service anniversaire célébré le 24 janvier à l'église de Sainte-Marie des Anges, près de la place des Termes, a été digne de Rome, par le caractère solennel et imposant qu'il a présenté.

Au milieu de l'église, dont les quatre grandes nefs étaient ornées de huit colonnes colossales de granit formant avec leurs bases, s'élevait le catafalque, œuvre de Pingalcour Herzog. Un catafalque, en forme octogone, et à côtés inégaux était recouvert d'un compénoux drap mortuaire, orné d'une couronne de rée. Sur le premier gradin du soubassement du catafalque, étaient placés seize grands candélabres portant d'innombrables cierges. Sur le second gradin, et aux quatre côtés plus petits, étaient placés quatre du catafalque, étaient placés quatre génies en pied, portant les drapeaux et bannières qui ont été données à la ville de Rome par d'autres villes italiennes.

Aux pieds de ces statues, se trouvaient quatre lions couché sur ceux de Canova ; et devant le catafalque, du côté tournoyère l'entrée du temple, on voyait un très beau groupe en plâtre, représentant dans une attitude de douleur et d'abattement, la *Louve romaine*, avec ses deux enfants, Romulus et Rémus, sur le visage desquels on lisait l'expression la plus sincère de la douleur enfantine.

Sur les côtés de droite et de gauche du catafalque, on lisait les épigraphes suivantes :

Sur le premier côté, à droite :

"Aux peuples d'Italie, qu'il réunit dans une nouvelle patrie libre ; vivant, il fit connaître de nouvelles joies, et, mourant, de nouvelles douleurs."

Sur le second côté, à gauche :

"Le temps, qui efface tout, ne saurait diminuer la douleur ni la gratitude de son peuple."

L'épigraphe suivante était placée sur la porte d'entrée :

"Du premier roi d'Italie, Victor-Emmanuel, la commune de Rome célèbre les funérailles annuelles."

Rodez, 25 janvier.—Hier eut eu lieu, au milieu d'un nombreux concours de population, les obsèques de Mme de Cassan-Floyrac, née de Patris, décédée à son hôtel, à l'âge de soixante-huit ans. Mme de Cassan-Floyrac laisse deux enfants : de Cassan-Floyrac, qui a épousé la fille du comte Amelot, et Mme Rapine d'Aure. Les pauvres déplorent la perte de cette femme de bien, dont la charité était inépuisable.

Conseil Municipal.—La séance régulière du Conseil a eu lieu hier ; le maire, comme toujours, occupant le fauteuil de la présidence.

Plusieurs ordonnances ont été adoptées, deux entr'autres faisant des allocations à l'administration pour les dépenses de ces divers départements du mois de janvier.

M. Marks a été autorisé en vertu d'une résolution, à faire droit à des demandes de réduction et de cancellation d'assessements ; la justesse de ces demandes étant reconnue par le Conseil.

M. Chevalley a été chargé d'inviter par la voie des journaux les entrepreneurs-soumissionnaires à soumettre des devis pour la réparation des marchés Dryades et Ste. Marie.

Une résolution a été adoptée amendant l'ordonnance 3.243 relative à la charte de la compagnie de chemin de fer "Crescent City," et abrogeant certaines de ses dispositions, amendements et abrogation qui ont pour objet d'octroyer à la compagnie le privilège d'étendre sa voie ferrée de la rue St-Joseph à Jefferson, 7e district.

M. Behan demande et obtient la révocation de la 21me section de l'ordonnance 235 des statuts-révisés, approuvée le 2 août 1866, article 455 du digest de Levy et Lazarus, des lois et ordonnances générales de la ville de la Nouvelle-Orléans, et la remplace par une section mettant les cochons, leurs dépouilles, les commandants de navires, propriétaires de maisons, principaux d'écoles publiques, de séminaire, etc., dans l'obligation de dénoncer au Bureau de Santé tout cas de maladie contagieuse ; punissant toute violation de cette section d'une amende de pas moins de $25.

Nombre de pétitions sont lues et référées aux administrateurs qu'elles concernent, avec pouvoir d'en disposer suivant leur jugement.

Bureau de Police.—Ont comparu devant le Bureau :

8. Baylet, remplaçant, 2me precinct—rayé du rôle, pour négligence dans son service et ivrognerie.

E. D. Fiske, 5e precinct—rayé du rôle pour négligence dans son service, ivrognerie.

J. Gillespie, 1er precinct—6 jours de paie pour négligence dans son service, du 18 au 23 janvier 1879.

Jessie Williams, J. M. Mellieur, P. Alliot, 5e precinct—1 jour de paie pour négligence dans leur service le 13 janvier.

M. E. Mizuguérra, remplaçant—rayé du rôle, pour absence sans permission, ne s'est pas rapporté depuis le jour de sa nomination.

G. M. Gray, 1er precinct—6 jours de paie, pour négligence dans son service, n'a pas répondu à l'appel.

F. Boehler, désobéissance et négligence dans son service—1 jour de paie.

E. Roovy, 1er precinct—5 jours pour négligence dans le service et insubordination.

A. S. Pique, 7e precinct—2 jours pour négligence dans son service, et fausse accusation.

E. J. Little, 7e precinct—1 jour pour négligence dans son service.

J. Gionan, de precinct—rayé du rôle, pour absence sans permission ; a manqué à l'appel 4 jours.

F. Keenan, 8e precinct—5 jours pour avoir été trouvé endormi et en état d'ivresse.

C. Léonard—1 jour pour dormir en dans une grocerie.

Geo. Seitz, remplaçant, 5e precinct—négligence dans son service, ivrognerie, 5 jours de paie.

THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
Celebrated American
WORM SPECIFIC
OR
VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,

DR. C. McLANE'S VERMIFUGE
will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY
in any form; it is an innocent preparation, not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

DR. C. McLANE'S
LIVER PILLS
are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or disorder of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine,
As a simple purgative they are unequaled.

REWARD OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.
Each box has a red wax seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.
Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.
Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ÉTRANGERES

La question d'amnistie—Succès électoral des Républicains.

Paris, 18—Le cabinet a résolu aujourd'hui, de rejeter la première clause du projet d'amnistie de la commission, laquelle étend les bienfaits de l'amnistie à toute personne convaincue de crime ayant un caractère politique. Le ministre de la justice a en ensuite avec la commission un entretien de 3 heures, mais la commission n'en est pas amené à se rétracter primitive. Le rapport de la commission a été lu aujourd'hui à la Chambre. Les débats ont été fixés à jeudi.

M. de Marcère a fait un appel à la Chambre, lui demandant de placer sa confiance dans le gouvernement, et de chasser ainsi l'inquiétude qui est la conséquence naturelle des débuts du système républicain. Ce discours a soulevé les protestations de la gauche.

Les républicains l'ont emporté, hier, dans les départements du Gard et de la Haute-Loire, au second scrutin de ballotage, pour remplir deux sièges vacants à la Chambre des députés.

Londres 18.—A la chambre des communes, ce soir, sir Stafford Northcote a déclaré qu'il ne savait rien d'une intention quelconque d'établir une résidence Royale en Irlande, et de nommer le duc de Cambridge, vice-roi.

Constantinople, 18—Des mesures ont été prises pour occuper le territoire évacué par les Russes. Des ordres ont été donnés pour faire avancer 7 bataillons des troupes turques, des lignes de Tchatalija, dans la direction d'Andrinople. Une partie des deux régiments de gendarmerie qui seront prêts vers le 1er de mars, sera envoyé également dans cette province. La gendarmerie sera commandée par des officiers anglais et français.

Le train de l'armée russe doit commencer à se diriger d'Andrinople sur Bourgas aujourd'hui, 18 février.

Le cardinal Manning à Rome.

Londres, 18.—Le cardinal Manning est arrivé à Rome et a eu une entrevue cordiale avec le Pape, qui l'a félicité des progrès du catholicisme dans la Grande-Bretagne, et s'est occupé avec lui des mesures propres à activer ce progrès.

Le Dr Newman refuse le cardinalat.—Lord Napier commandant de l'expédition contre les Zulus.

Londres, 18.—Le Times annonce que le Pape a exprimé le désir de faire du Rév. Dr Newman un cardinal, et que ce dernier a refusé modestement cet honneur.

On dit que lord Napier, de Magdala a été nommé commandant de l'expédition Zulu.

Lord Beaconsfield est malade.

Epizootie.

Londres, 18.—Le vapeur Sorrento est arrivé à Hull, de New York. Il a perdu 81 têtes de bétail et 163 têtes de moutons, dans son passage.

Une grève à St-Petersbourg.

Londres, 18—Une grève a été déclarée dans deux grandes manufactures de coton de St-Petersbourg.

Fin de grève.

Londres, 18—La grève des fondeurs de fer et d'acier, à Sheffield, est terminée. Les ouvriers ont accepté la réduction de leurs gages et sont retournés au travail.

Emeute en Egypte.

Le Caire, 18—Une émeute a eu lieu aujourd'hui dans laquelle le Khédive a été insulté et un pacha blessé. Les troupes ont fait feu sur les émeutiers qui se sont dispersés. Les émeutiers n'étaient autre chose que des officiers de l'armée licenciée.

CUBA.

Projet de traité commercial de Cuba avec les Etats-Unis et le Canada.

Havane, 17—La Gazette officielle a publié la déposition suivante faite par le gouverneur intérimaire général Figuero.

Une commission est nommée pour établir le bases d'un traité commercial pour l'île de Cuba entre l'Espagne et les Etats-Unis et entre l'Espagne et le Canada. Le projet de traité sera soumis à la discussion du gouvernement local. La commission nommée est composée de l'administrateur de la banque coloniale, président ; du lieutenant de la marine, secrétaire ; de 2 marchands, du professeur de l'Université havanaise sur la loi commerciale, et des autorités de la douane.

WASHINGTON.

Les questions de l'épizootie et de l'immigration chinoise.

Washington, 18.—Le cabinet a discuté aujourd'hui le projet ayant pour but de restreindre l'immigration chinoise. On ne sait pas si le Président signera le projet.

On n'est occupé également de l'épizootie, et il a été convenu de demander au Congrès le vote d'une loi interdisant l'exportation des bestiaux malades de tout port américain, ce qui enlèverait à l'Angleterre et aux autres pays tout prétexte pour interdire notre commerce d'exportation de bestiaux.

Sonat.

M. Window a présenté des résolutions de la Société d'émigration de Charleston, Caroline du Sud, demandant le vote de ses résolutions relatives à la migration de la population de couleur.—Déposé sur le bureau.

M. Hoar, appelle la résolution pour payer à Joseph Segar $5000 d'indemnité pour dépenses faites par ce dernier pour réclamer son siège au Sénat, comme sénateur de la Virginie, en 1868—Voté à la majorité de 96 voix contre 26.

Le Sénat reprend la discussion du projet amendant les lois du Revenu.

La question en discussion est la taxation du thé à 10 cents et du café à 2 1/2 cents la livre. La division de la question est ordonnée. La taxe 10 cents sur le thé est rejetée par une majorité de 57 contre 2. La taxe sur le café de 2 1/2 cents est également rejetée.

L'amendement élevant la taxe sur le tabac de 16 à 20 cents la livre est rejeté par une majorité de 42 contre 21.

Un amendement pour exempter de certaines taxes existantes les distilleries qui ne produisent pas plus de 30 gallons par jour, est adopté. Un amendement admettant un drawback sur tout le tabac manufacturé sur lequel la taxe de 24 cents par livre a été payé, égal à la différence entre la valeur des timbres à 24 cents par livre et la valeur de ces timbres à un prix réduit quelconque fixé par le Congrès, est aussi rejeté.

Le Sénat accepte l'amendement stipulant que la loi entrera en vigueur le 1er mai au lieu du 1er avril, comme l'a proposé le comité. Le projet est ensuite voté en ensemble.

La projet des allocations postales sera discuté demain.

Après avoir adopté des résolutions en mémoire des représentants décédés, Schleicher et Quinn, le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.

Washington, 18.—La Chambre a refusé de discuter les rapports du comité des voies et moyens et de s'occuper du projet des allocations législatives. Elle est maintenant constituée en comité général pour discuter le projet du réclamement.

Le premier amendement transférant le pouvoir de nommer des inspecteurs, du secrétaire de l'intérieur aux gouverneurs des différents Etats, stipule que si un gouverneur n'a pas fait les nominations requises avant le 1er avril 1880, la nomination reviendra de droit au secrétaire de l'intérieur. Adopté.

La Chambre suspend la séance.

La discussion de la séance du soir doit rouler sur le projet des allocations législatives, exécutives et judiciaires.

Dans la séance du soir, on discute le projet des allocations législatives, exécutives et judiciaires.

Un amendement de M. Pagne, Californie, demandant qu'on continue l'arpentage des terres publiques suivant le système actuel, adopté par 96 contre 79.

Le comité revient à cette partie du projet relatif au judiciaire à l'amendement politique qui doivent lui être ajoutés.

M. Herbert, Ala., présente un amendement sur le mode de tirage des grands et petits jurys et demandant le rappel des sections 820 et 821 des Statuts Révisés.

M. Sinthard, Ohio, présente un amendement, rappelant les sections relatives aux inspecteurs d'élections ; puis la Chambre s'ajourne.

Comité Potter.

Thomas Dunn, un des membres du Bureau des retours de la Caroline du Sud, a paru devant le comité Potter. Il dit n'avoir jamais fait aucun arrangement avec Hardy et Solomon pour la vente du vote du Bureau des retours. Il affirme qu'il voulait avant tout conserver son honnêteté et qu'à aucun prix il n'aurait cédé aux magnifiques offres qui lui étaient faites.

Comités.

Le comité des allocations de la Chambre a résolu d'allouer à l'Etat de la Georgie $72,000 d'intérêt sur l'argent prêté au gouvernement fédéral pendant la guerre de 1812. Les autres réclamations du même genre faites par l'Indiana, la Virginie et autres Etats ont été rejetées.

Le comité du Sénat sur les transports a fait un rapport favorable sur la demande de secours de Eads et associés. Le comité dit que les travaux à la Passe du Sud du Mississippi, sont déclarés par le bureau de l'armée être d'un caractère permanent, à l'abri de tout danger par les digues des eaux ou de la destruction par les insectes.

Le chenal des jetées est regardé comme